



Tignes, le 15 janvier 2021

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Mairie de Tignes

République Française
Savoie

BP 50 - 73321 Tignes Cedex
Tél. : 33 (0)4 79 40 06 40
Fax : 33 (0)4 79 06 35 46
e-mail : mairie@tignes.net

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

Le 21 janvier 2021 à 16 heures 30

en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie.
(Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour vous permettre d'appréhender les divers points reportés sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal. A cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, je vous précise que cette réunion du Conseil Municipal sera organisée de façon mixte en présentiel et en visioconférence ZOOM.

Je vous rappelle également que, pendant la durée de l'état d'urgence, le quorum est atteint lorsque le tiers des membres du conseil municipal est présent ou représenté.

En outre, je vous précise que chaque conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Serge REVIAL



ORDRE DU JOUR

A. Compte-rendu d'activités

B. Compte-rendu au Conseil Municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 11 décembre 2020.

1^{ERE} PARTIE – FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – VIE ECONOMIQUE

D2021-01-01 Approbation du Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020

D2021-01-02 Approbation et signature de la convention avec Amaury Sport Organisation et la SAGEST Tignes Développement pour l'organisation de l'arrivée du Tour de France le 4 juillet 2021 et de la journée de repos du 5 Juillet 2021

D2021-01-03 Dates d'ouvertures et de fermetures des remontées mécaniques été 2021, automne 2021 et hiver 2021/2022

2^{ÈME} PARTIE – TRAVAUX – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET STRATEGIE FONCIERE

D2021-01-04 Autorisation à donner à Monsieur le Maire de déposer une « demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement Recevant du Public » portant sur la transformation de l'ERP unique « parking du Golf / Cinéma » en deux ERP distincts sis lieu-dit « Le Val Claret »

D2021-01-05 Autorisation à donner à la REGIE DES PISTES DE TIGNES de déposer le permis d'aménager une piste de ski alpin (DAAP) dans le cadre de l'élargissement et du reprofilage de la piste CARLINES, sur la parcelle communale cadastrée section E sous le numéro 1707, sis lieu-dit « Vers le col du Palet »

D2021-01-06 Signature d'une convention d'aménagement avec la SARL unipersonnelle MEKONG, dans le cadre du dossier de permis de construire pour la construction du chalet touristique « The Farm », sis lieu-dit « Les Brévières »

D2021-01-07 Signature d'une convention d'aménagement avec M. François RULQUIN, pour le projet d'extension avec rénovation énergétique globale du chalet touristique « Cheval Liberté », sis lieu-dit « Plan des Boisses » dans la ZAC des Boisses

D2021-01-08 Signature d'un avenant à la convention d'aménagement avec la SARL EDIFIM SAVOIE, dans le cadre du dossier de permis de construire modificatif pour les modifications de l'implantation et des façades ainsi que l'augmentation de la surface de plancher d'une résidence touristique, sis lieu-dit « Le Bec Rouge »

3^{ÈME} PARTIE – LOGEMENT – AFFAIRES SOCIALES ET SANTE

Pas de point présenté dans ces domaines

4^{ÈME} PARTIE – JEUNESSE – SPORT – CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Pas de point présenté dans ces domaines

QUESTIONS DIVERSES

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : directiongenerale@tignes.net